

■ **Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève**, à Genève, CH-660-0007954-4 (FOSC du 29.08.2007, p. 9). Les pouvoirs d'Astengo Pablo, jusqu'ici membre du conseil, de même que la procuration de Dussuet Jean-Pierre, sont radiés. Bessire Bernard, de Lausanne, à Saint-Prex, est membre du conseil avec signature collective à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Vouilloz Alain, de et à Genève.

Journal no 16837 du 21.12.2007
(04270788 / CH-660.0.007.954-4)